

Vannes, le 08 novembre 2021

Service Environnement

Dossier suivi par : Florence PERAN
Tél. : 02 56 63 70
Mèl. : florence.peran@morbihan.gouv.fr
Doc. : nn_110821_dacsizafer-guidel_pe-vol_ct

DASCI ZAFER
Le Cap
56520 GUIDEL

Objet : Déclaration de modification d'exploitation
d'une installation classée (autorisation)

P.J. : 1 dossier visé en retour

Monsieur,

En application de l'article R 181-46 du code l'environnement, vous m'avez fait parvenir un dossier en date du 05 juin 2020 , faisant état d'une modification entraînant un changement notable des éléments du dossier d'autorisation.

Vous détenez à ce jour les actes administratifs suivants :

- D'un récépissé de succession du 09 avril 2002 à Monsieur DASCI Zafer pour l'exploitation d'un élevage de 80000 poulettes , soit 80000 animaux équivalents.
- D'un arrêté de prescription complémentaires du 09 août 2007 pour une augmentation de capacité de 100000 poulettes ou animaux équivalents.
- D'un arrêté d'autorisation du 28 avril 2014 pour l'exploitation d'un élevage de 240000 poulets soit 240000 animaux équivalents.
- D'un récépissé de Déclaration du 22 février 2016 pour l'élevage de 400 places de bovins en transit.

Cette modification concerne la mise à jour du plan d'épandage

Je vous informe qu'au vu de votre déclaration, ces modifications ne sont pas considérées comme substantielles car ne sont pas de nature à entraîner des dangers ou inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés aux articles L. 211-1 et L. 511-1 du code précité et que votre installation reste soumise aux dispositions réglementaires susvisées.

En outre, compte-tenu de la faible modification d'impact pour les autres critères de l'annexe de l'article R 122-2 du code de l'environnement, je vous confirme que **votre projet est dispensé d'une nouvelle évaluation environnementale.**

Je vous transmets, ci-joint, en retour, un exemplaire du dossier dûment visé par mes soins.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le préfet et par délégation
Le chef du service environnement,

Michel COLLIN

Copie : Monsieur Le Maire de GUIDEL